Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

PROCESSUS CLINIQUE
Étapes d'une sédation palliative continue (SPC)
Soins infirmiers

RAPPEL		• Objectif : d'induire un coma artificiel, c'est-à-dire d'endormir profondément la personne jusqu'à son décès. • Clientèle âgée de 18 ans et plus. • Présence de symptômes réfractaires. • Un pronostic vital limité ou compromis est requis. • Nécessite l'obtention d'un consentement écrit par la personne, un tiers autorisé ou substitué en utilisant le AH-880: Formulaire de consentement à la sédation palliative continue version anglaise ici • Le prescripteur, médecin ou infirmier(ère) praticien (ne) spécialisé (e) (IPS), peut utiliser l'OIPI-919 Sédation palliative continue en fin de vie-clientèle interne ou externe • S'assurer de la disponibilité du médecin/IPS 24Hrs/24.
AVANT D'INITIER UNE SPC	○	Se référer à la page sur Intranet : Les soins palliatifs et de fin de vie (SPFV).
	○	Visionner la Vidéo explicative portant sur la SPC en fin de vie au besoin.
	○	Valider la compréhension de l'usager et ses proches.
	○	Remettre les brochures suivantes : • Ce que vous devez savoir-Sédation palliative continue à domicile version anglaise ici • Ce que vous devez savoir-Sédation palliative continue en établissement version anglaise ici • Ces derniers moments de vie-Pour mieux vous guider version anglaise ici
	○	Vérifier si présence du formulaire de Niveau de soins C ou D et sans RCR version anglaise ici correspondant à l'initiation d'une SPC.
	○	S'assurer de respecter les préférences de soins de fin de vie de l'usager et ses proches.
	○	Encourager les adieux avec les proches avant l'amorce de la SPC.
	○	Offrir du soutien psychosocial ou spirituel au besoin.
	○	Aviser son supérieur immédiat de l'existence de cette démarche afin d'obtenir un soutien de coordination au besoin.
	○	Consulter l'infirmière consultante en soins palliatifs du secteur ou le GIS si besoin de soutien.
A L'INITIATION D'UNE SPC	○	Assurer les soins de fin de vie tout au long de la SPC et cesser la surveillance des paramètres non essentiels
	○	Administrer la médication pour atteindre le niveau de sédation (RASS) prescrit.
	○	Utiliser le CLI-60037 Surveillance d'un usager sous sédation palliative pour surveiller le niveau de sédation : • Avant le début de la sédation. • Chaque 30 minutes jusqu'à l'atteinte du niveau de sédation et de soulagement souhaité.
	○	Élaborer ou mettre à jour le plan thérapeutique infirmier (PTI).
EN COURS DE SPC	○	Une fois le niveau de sédation atteint, poursuivre la surveillance à l'aide du CLI-60037 minimalement chaque 4 heures pour : • Maintenir le niveau de sédation souhaité. • Surveiller les symptômes inconforts. • Lors d'un changement de médicament et chaque 30 minutes post-administration d'un médicament au besoin.
		Particularités de la SPC à domicile
		Proches : • La surveillance est effectuée par les proches à l'aide de la grille BRU-90000 Surveillance d'une personne recevant une sédation palliative à domicile • La fréquence de surveillance est adaptée selon les besoins. Infirmière : • Une évaluation en personne minimalement 1 fois par jour. • Une deuxième évaluation quotidienne est requise et pourrait être remplacée par un suivi téléphonique pour les personnes dont l'état est stable. • La fréquence du suivi devrait également tenir compte des besoins du proche aidant.
	○	Administrer la médication prescrite pour maintenir le niveau de sédation et la gestion des symptômes
	○	L'infirmière auxiliaire peut contribuer à la surveillance à l'aide du CLI-60037 et ajuster la médication en lien avec la sédation selon les directives infirmières ou médicales.

PROCESSUS
Étapes d'une sédation palliative continue (SPC)
Soins infirmiers

INFORMATIONS UTILES

DOCUMENTATION :

- **Intranet :** https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/page/nos-directions/direction-du-programme-soutien-autonomie-des-personnes-agees/les-soins-palliatifs-et-de-fin-de-vie-spfv
- **CMQ :** https://www.cmq.org/fr/pratiquer-la-medecine/informations-clinique/fin-vie/sedation
- **INESSS :** https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Sedation_palliative/INESSS_PMN_Sedation_SPC.pdf
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest. (En vigueur 2016-07-04). Surveillance clinique d'un usager sous sédation palliative (intermittente et continue) (Règle de soins n o RSI-6005). Châteauguay : CISSS Montérégie-Ouest.
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest. (En vigueur 2016-01-15). Administration d'une sédation palliative continue (Procédure n o PRO-10006). Châteauguay : CISSS Montérégie-Ouest.

OUTILS DISPONIBLES :

- AH-880: Formulaire de consentement à la sédation palliative continue du MSSS
- OIPI-919 Sédation palliative continue en fin de vie-clientèle interne et externe
- CLI-60037 Surveillance d'un usager sous sédation palliative
- BRU-90000 Surveillance d'une personne recevant une sédation palliative à domicile
- CLI-60465 Déclaration de sédation palliative continue
- Vidéo explicative portant sur la SPC en fin de vie

INFIRMIÈRES CONSULTANTES EN SOINS PALLIATIFS (ICSP) :
soinspalliatifs.icsp.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Références :	INESSS. (2022). Administration de la sédation palliative continue (SPC) chez l'adulte en fin de vie. Repéré à : https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Sedation_palliative/INESSS_Sedation_Annexes.pdf INESSS. (2024). Protocole médical national No 888028 – Administration de la sédation palliative continue (SPC) chez l'adulte en fin de vie. Repéré à : https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Sedation_palliative/INESSS_PMN_Sedation_SPC.pdf CMQ. (2024). Sédation en fin de vie. Repéré à : https://www.cmq.org/fr/pratiquer-la-medecine/informations-clinique/soins-medicaux-de-fin-de-vie/sedation

Outils cliniques associés :	AH-880: Formulaire de consentement à la sédation palliative continue du MSSS OIPI-919 Sédation palliative continue en fin de vie-clientèle interne et externe CLI-60037 Surveillance d'un usager sous sédation palliative BRU-90000 Surveillance d'une personne recevant une sédation palliative à domicile CLI-60465 Déclaration de sédation palliative continue	Entrée en vigueur :	2025-07-02
Rédigé par : DSI	Approuvé par : Groupe interdisciplinaire de soutien (GIS)	Révision :	2026-08-10
PRC-DSPEM-10020 (Rév 2026-08)	Direction émettrice : Direction des services professionnels et de l'enseignement médical		